

Circulaire n° 23 / 2004-2005

CALENDRIER DES FORMATIONS SKI DE FOND / BIATHLON
SAISON 2004/2005

RAPPEL

Il est du devoir des Présidents de Clubs de recruter et de motiver des cadres afin d'assurer l'animation des activités de leur club.

Ainsi, la responsabilité en matière de compétence et de formation des cadres incombe aux Présidents de Clubs.

Nul n'a le droit d'enseigner au-delà de ses compétences techniques et pédagogiques attestées et reconnues.

De même, le cadre F.F.S. ne peut enseigner qu'à des adhérents licenciés F.F.S.

I. FORMATION INITIALE :

1) MONITEUR FEDERAL 1er degré (MF1) et PASSERELLE POUR les MF ALPIN

Sur trois week-ends en décembre 04 et janvier 05 :

- les 11 et 12 décembre 04 aux Trois Fours (passerelle pour MF Alpin)
- les 18 et 19 décembre 04, lieu à définir (Passerelle pour MF Alpin)
- les 15 et 16 janvier 05, lieu à définir

2) MONITEUR FEDERAL 2ème degré (MF2)

- Suite au stage organisé à TIGNES en novembre pas d'autres formations cette année, sauf si forte demande aux mêmes dates que le MF1.

3) ENTRAINEUR FEDERAL

- Organisation F.F.S. à PREMANON (Jura), dates précisées prochainement.

II. FORMATION CONTINUE :

- les 11 et 18 décembre 04 aux Trois Fours pour les MF1

Inscription avant le 07 décembre 2004 avec formulaire ci-joint et chèque de 75 euros à retourné à l'adresse suivante :

Jean-Paul GERMAIN
18 rue du Pape
68125 HOUSSEN
Tel : 06 72 32 52 61 (message sur répondeur)
Mail : GERMAIN.J-PAUL@wanadoo.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE DE FORMATION FEDERALE
-MF1 – MF2 - ENTRAINEUR (1)

Option : ski de fond / biathlon.

Je soussigné(e) : NOM PRENOM.....

Né (e) le :à.....Nationalité.....

Profession :

Adresse :

.....N° de Tél. :

CLUB :N° Club :

N° LICENCE :

COMITE REGIONAL :

déclare :

- 1) Poser ma candidature à la formation organisée du 25 au 30 octobre 2004, organisé à TIGNES par le Comité du Massif des Vosges.

TAMPON du CLUB

Fait à :, le.....

Signature du président du club :

- NB : joindre : - photocopie de la licence
- 2 enveloppes format 10X18 timbrées
- un chèque de 300 euros.